



MUNICIPALITE



EMBARGO jusqu'au 11 octobre 2011



Législature 2011 - 2016

Communiqué de la Municipalité N° 2

Rolle, le 29 septembre 2011

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 11 octobre 2011, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

1

Affaires du personnel : redistribution de ressources internes

Sur proposition des services concernés, un transfert de tâches de 30 % de Mme Carolina Haldimann a été effectué de la bourse communale aux Ressources humaines, pour leur partie financière (assurances, statistiques et gestion des horaires), tout en maintenant le taux restant de 50 % au service des finances (total de 80 %, inchangé). En outre, une augmentation du temps de travail de 30 % de M. Bernard Dubois, assistant informatique, (poste désormais à 100 %) a été autorisée pour lui permettre d'effectuer des tâches informatiques en hausse et des remplacements à la bourse ; son augmentation de salaire sera compensée par une diminution de Fr. 25'000.— du forfait annuel versé à Ofisa, avec effet au 1.10.2011.

2

Patente (licences) du bar du théâtre « Le Casino de Rolle »

M. Stephan Dumartheray, régisseur au Casino, a été autorisé à suivre les cours de Gastrovaud et à prendre à son nom la licence d'exploiter la buvette, en réponse à une demande de la Police cantonale du commerce, exigeant que ce débit ponctuel de boissons et de sandwiches soit au bénéfice de dite licence. La Municipalité a parallèlement autorisé l'Association « Rolle en scène » à demander une licence provisoire d'établissement (toujours une exigence cantonale). Un contrat de mandat entre dite association et la Commune sera signé à cette fin.

3

Service de repas au théâtre du Casino

Cette question avait fait l'objet d'une décision prise le 28 avril 2011 (...les repas restent interdits au théâtre du Casino, sauf organisations communales comme la fête des aînés). Ne partageant pas entièrement cette position, le nouvel Exécutif lève partiellement cette interdiction, la subordonnant toutefois à une autorisation municipale à toute demande.

4 Camping aux Vernes et place de jeux de l'Avenue du Général-Guisan

Le remplacement sur ces deux sites des places de jeux et la mise en place d'un revêtement en « Lactomulch » ont été décidés pour accroître leur attrait et leur sécurité. De quoi ravir prochainement plusieurs générations de Rolloises et de Rollois.

5 Poste de gendarmerie de Rolle : contrat de prestations

Reçu par une délégation municipale le 5 septembre, le major Olivier Botteron, Commandant de la Gendarmerie, a exposé les enjeux de la réforme policière vaudoise qui met notamment un terme, le 31 décembre 2011, aux contrats de prestations passés entre les communes concernées, dont Rolle, et la Police cantonale. Les quelque Fr. 440'000.— investis chaque année dans le financement de 3 EPT (gendarmes) seront en nette diminution dès 2012, soit Fr. 268'384.— à verser par Rolle au Canton sous forme de contribution péréquative annuelle dans le cadre du financement des polices vaudoises. Le « bénéfice de l'opération » sera consacré au renforcement de notre police administrative, de nombreuses activités assumées par la Gendarmerie jusqu'en 2011 pour des tâches dites du 5^{ème} processus étant désormais du ressort des communes. La Municipalité reviendra sur cette question lors du dépôt du projet de budget communal et de l'arrêté d'imposition 2012.

6 Camping aux Vernes : fin du mandat du gérant au 31 octobre 2011

Au terme d'une analyse des résultats de la saison 2011, qui a vu de nombreux investissements consentis (environ Fr. 220'000.—), principalement à la demande exprès de M. Romain Berset, la Municipalité a réaffirmé sa volonté de maintenir le caractère estival du site, excluant toute occupation à l'année, tout hivernage et toute exploitation de sa buvette 12 mois sur 12. Contrairement aux vœux du gérant qui souhaitait donner une nouvelle dimension au site. En raison de cette divergence de vues, la Municipalité a décidé de ne pas renouveler le contrat de M. Berset qui échoit le 31 octobre 2011. Elle le remercie vivement des prestations fournies aux campeurs et à la population rolloise et mettra au concours le poste de gérant du camping de Rolle durant l'automne, pour la saison touristique 2012.

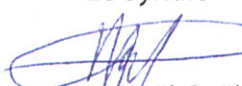
7 Fête de l'Avent 2011

Après les traditionnels marchés de Noël qui se sont tenus à Rolle, au Château jusqu'en 2009 (organisation par l'AICC), le concept de Fête de l'Avent a vu jour le 3 décembre 2010 par la fermeture exceptionnelle de la Grand-Rue à la circulation. Et la participation exclusive, ou presque, de commerçants rollois. Désireuse d'innover à nouveau, la Municipalité a décidé de rééditer la Fête de l'Avent, vendredi 2 décembre prochain, mais cette fois dans un périmètre compris entre la rue du Nord, la Place de La Harpe, la Place du Marché et le bas de la rue du Temple. Des précisions suivront. D'avance, bienvenue à toutes et à tous !

* * * * *

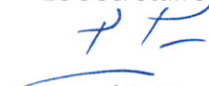
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic


Jean-Noël Goël



Le Secrétaire


Pascal Petter